

Délibération
n°2023.066

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

L'an deux mil vingt trois, le vingt-quatre octobre à 18 heures et 30 minutes
le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de M. Christian DELESGUES, Maire.

Nombre de
Conseillers

En exercice : 14
Présents : 14
Procurations : 0
Votants : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 octobre 2023

Étaient présents : CARRE Christian, CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane,
DELESGUES Christian, FOURNIER Ophélie, GANA Dominique, JALBY Jean-
Paul, MAITREPIERRE Aline, NOEL Patrick, PLISSON Alain, PRON Bénédicte,
SENOTIER Sandrine, TOUZERY Jean-Pierre, THOMAS Corinne

Absent avec procuration :

Objet :

Demande de Subvention
APE collège de
Sancerre

Absent excusé : /

Absent non excusé : /

Secrétaire : Mme PRON Bénédicte

L'Association des parents d'Elèves du collège de Sancerre a complété
son dossier de demande de subvention au titre de l'année 2023.

Monsieur JALBY propose d'attribuer une subvention de 100 € au profit
de l'association.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DECIDE d'octroyer une subvention de 100 €, à l'APE collège de
Sancerre, sur le compte 65748.

Et ont signé les Membres Présents
Pour extrait conforme,
à Saint-Satur, le 26 octobre 2023

le Maire, Christian DELESGUES

le Secrétaire, Bénédicte PRON

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 26 octobre 2023

